

4.098 Partenariats intergénérationnels : encourager un leadership éthique en faveur d'un monde juste, durable et pacifique

CONSIDÉRANT le Partenariat intergénérationnel pour le développement durable (PID) comme modèle basé sur le « respect et le souci de la communauté de la vie », de la Terre, et des générations futures qui consiste à échanger des expériences et des idées nouvelles, à collaborer et à agir entre femmes et hommes de toutes les générations et cultures et à travailler en faveur de la vision commune d'un « monde juste, durable et pacifique » (*Charte de la Terre*, 2000) ;

SOULIGNANT que le but principal du PID, inspiré par les valeurs partagées et l'approche intégrée de la *Charte de la Terre* et de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, est de contribuer à renforcer le leadership actuel et émergent pour faire face aux problèmes mondiaux complexes, en particulier aux changements climatiques, à la perte de biodiversité, à la pauvreté et aux inégalités entre les sexes ;

SACHANT GRÉ aux centaines de personnes qui ont contribué pendant une année au processus de préparation de cette résolution et du cadre pour le PID au cours de réunions internationales telles que la 4e Conférence internationale sur l'éducation de l'environnement, et la 16e session de la Commission du développement durable des Nations Unies, ainsi qu'à celles qui ont déjà rejoint l'alliance pour le PID ;

SATISFAIT du partenariat formé entre la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) de l'UICN et l'équipe de coordination du PID de l'équipe de coordination du PID de Earth Charter International (Réseau global action jeunesse, TakingItGlobal, Peace Child International, Peace Child Peru, Youth Action for Change, et Réseau environnemental de la jeunesse en Asie du Sud Est du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)) et du succès de « Buddy Experience » (l'expérience « Copains ») qui a permis d'associer 80 membres de la CEC à des jeunes en vue de la préparation d'un atelier sur le PID à la 4e Session du Congrès mondial de la nature, en octobre 2008 ;

S'APPUYANT sur la Résolution 3.022 *Approbation de la Charte de la Terre*, adoptée par le Congrès mondial de la nature à sa 3e Session (Bangkok, 2004) qui reconnaît la Charte de la Terre comme « ... un guide éthique pour la politique de l'UICN... » qui devrait être utilisé pour « ... faire avancer l'éducation et le dialogue sur l'interdépendance mondiale, les valeurs partagées et les principes éthiques de moyens d'existence durable » ;

INSPIRÉ par la section 7.2 « Alliances pour le changement » du rapport de l'UICN « L'avenir de la durabilité » (2006) selon laquelle : « Pour être crédibles et réussir les défenseurs de l'environnement doivent sortir de leurs rituels et de leurs cercles professionnels confortables et bien établis. Les changements nécessaires ne peuvent être amenés par les seuls défenseurs de l'environnement, ni par l'UICN toute seule. Ils requièrent de nombreuses alliances avec une série d'acteurs différents.... Le renforcement des compétences sera critique pour amener certains partenaires à soutenir et conduire les changements » ;

S'APPUYANT sur le « Programme de l'UICN pour les jeunes professionnels » initié par la Résolution 3.029 *Renforcement des capacités pour les jeunes professionnels*, adoptée par le Congrès mondial de la nature à sa 3e Session (Bangkok, 2004) ;

RECONNAISSANT que « ... la génération de jeunes la plus nombreuse de l'histoire atteint l'âge adulte dans un monde que leur aînés n'auraient pas pu imaginer » avec plus d'un milliard et demi de jeunes ayant entre 10 et 25 ans (site Internet du Fonds des Nations Unies pour la population - FNUAP, 2008) ;

SACHANT que les jeunes lancent des appels publics en faveur de partenariats intergénérationnels aux principes et aux actions éthiques dans le cadre d'importants forums internationaux tels que l'Assemblée mondiale de l'Alliance mondiale pour la participation citoyenne, CIVICUS ;

AFFIRMANT que de nombreux jeunes peuvent apporter des contributions étayées, perspicaces et innovantes à la recherche sur la durabilité et aux processus de prise de décision, à la planification

stratégique et à la conception de politiques, ainsi qu'à des projets et programmes d'action concrets ;
et

AFFIRMANT PAR AILLEURS que de nombreuses personnes plus âgées possèdent une expérience et une expertise importantes dans le domaine de la durabilité et peuvent apporter une contribution majeure à l'avancement de sa cause ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 5 au 14 octobre 2008 à Barcelone, Espagne, pour sa 4e Session :

1. PRIE INSTAMMENT la Directrice générale et tous les membres et Commissions de l'UICN:
 - a) de reconnaître que les partenariats intergénérationnels sont importants pour renforcer le leadership actuel ou émergent capable d'aider à faire face aux problèmes mondiaux les plus pressants, en particulier les changements climatiques, la perte de biodiversité, la pauvreté et l'inégalité entre les sexes ;
 - b) de s'engager dans des PID et les encourager, avec des jeunes, des organisations de jeunes, des organisations politiques de jeunes, des universités, et/ou de jeunes entrepreneurs sociaux (par exemple en participant à « Buddy Experience », avec un jeune, dans le cadre de l'Alliance pour les PID) ;
 - c) d'adhérer à l'Alliance pour les PID et de déclarer publiquement leur volonté de participer à des PID ;
 - d) d'utiliser le cadre pour les PID comme guide pour la création de partenariats intergénérationnels ; et
 - e) de participer à des activités de renforcement des capacités centrées sur les jeunes et les organisations de jeunes, dans l'esprit du rapport de l'UICN « L'avenir de la durabilité » et du « Programme de l'UICN pour les jeunes professionnels » afin d'accroître la capacité des jeunes de contribuer à un « monde juste, durable et pacifique » (*Charte de la Terre, 2000*).

L'État membre États-Unis et les organismes gouvernementaux des États-Unis se sont abstenus lors du vote de cette motion.